

Sommaire

- [Actualités](#)
- [Retour sur le séminaire Prévention des inondations du 30 septembre dernier](#)
- [Chiffre du mois](#)
- [FOCUS : Plans Intercommunaux de Sauvegarde : retour d'expériences](#)
- [Kezako : BDRC](#)

Actualités

LES FORMATIONS ET JOURNÉES TECHNIQUES

- CEPRI** : Formations 2026 destinées aux élus- <https://cepri.net/vous-accompagner/formations>
- 22 janvier : **Les outils de sensibilisation de la population**- Faire du citoyen un acteur de sa propre sécurité civile. Les collectivités et les syndicats gérant le risque d'inondation doivent relever le défi de sensibiliser, d'informer et de faire évoluer les comportements face à ce risque.
 - 12 mars : **Les Solutions Fondées sur la Nature (SFN)** : comprendre, dans la prévention des inondations, quelles interventions actuelles relèvent des SFN et en quoi le label SFN peut aider à les promouvoir.
 - 2 avril : **Aménager en zone inondable** : apporter des réponses en proposant des pistes méthodologiques pour mieux intégrer les différents risques d'inondation (par débordement de cours d'eau, submersion marine, ruissellement, remontée de nappe, ...) dans les outils du droit de l'urbanisme (ScOT, PLU), et dans les projets opérationnels.
 - 18 juin : **La compétence GEMAPI** : apports méthodologiques et des études de cas, avec témoignages de plusieurs porteurs de GEMAPI dans des situations d'exercice différentes.
 - 24 septembre : **Gérer le ruissellement**- apporter des solutions pour mieux se saisir de la question du ruissellement, et en comprendre ses causes et ses conséquences. La gestion du phénomène est également évoquée, sur le plan organisationnel comme au niveau opérationnel, et illustrée par des exemples concrets d'actions destinés à limiter le phénomène de ruissellement.
 - Colloque 15 au 17 juin 2026 : **Sécheresse 2026** - De 1976 à aujourd'hui, quelles avancées dans la connaissance et la gestion des sécheresses pour mieux s'adapter aux crises futures ? [Consulter le programme](#)

IRMA : catalogue de formation

- 23 juin, 8 octobre ou 8 décembre 2026 - 1 jour - **Mettre en place et maintenir opérationnel un Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**
- 25 juin, 22 octobre ou 10 décembre 2026 - 1 jour - **Réaliser son Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs et le diffuser**

CEREMA

- [Replay](#) de la conférence technique du 13 novembre 2025 sur la "Gestion de crise - réseaux essentiels : comment assurer une continuité de service pour les populations en temps de crise ?"

LES ACTIONS DE PRÉVENTION SUR LES TERRITOIRES

PAPI

- Avis favorable du comité d'agrément du bassin Rhône-Méditerranée du 28/11 sur le projet de PAPI complet Val de Saône et Côte Viticole. Labellisation à suivre.
- Labellisation du PAPI complet du Loing par le préfet du bassin Seine-Normandie le 26/11

Actions locales passées

- 18 et 19 octobre à Tonnerre : exposition participative sur les inondations du Tonnerrois
- 21 octobre à Montbard : inauguration de la "Rand'eau de Montbard", itinéraire de randonnée autour de la Brienne permettant de découvrir le territoire à travers 7 panneaux pédagogiques liés aux thématiques de l'eau

Actions locales à venir

- Récid'eau du bassin du Loing : Sensibilisation des scolaires et du grand public sur les inondations et la préservation des milieux aquatiques. [Du 4 au 06 juin 2026 à Montargis](#)

CONSULTATION DU PUBLIC

[Consultation du dossier du PAPI de l'axe Yonne](#) jusqu'au 25 décembre

QUOI DE NEUF SUR L'ORISK ?

- Mise à jour de la [cartographie des diagnostics de vulnérabilité](#) des bâtiments au risque inondation en BFC
- Suivi du ruissellement dans la région : retrouver les événements 2024 et 2025, les études existantes et laissez de crues sur la [cartographie en ligne](#)

LES PUBLICATIONS

- [Guide relatif à la mobilisation du FPRNM](#) - août 2025. La Direction Générale de la Prévention des Risques du ministère en charge de la transition écologique a mis à jour son guide concernant les subventions au titre du FPRNM et certaines conditions d'éligibilité.
- BRGM :
 - o Des solutions fondées sur la nature pour s'adapter au changement climatique - [lire l'article](#)
 - o Changement climatique : [les chiffres clés 2025](#)
- Haut commissariat à la stratégie et au plan : Repenser la mutualisation des risques climatiques - 2025 [lire le rapport](#)
- IGN : Atlas "cartographier l'anthropocène" Quand les données nous aident à comprendre, à anticiper et à renforcer notre résilience collective face au risque inondation" [Télécharger l'Atlas](#)
- Campagne de prévention des pluies intenses et des inondations Année 2025 - [Dossier de presse](#)
- Guide du CEPRI 2025 : Solutions fondées sur la Nature Pour l'adaptation au changement climatique afin de prévenir les risques d'inondation. [Télécharger le guide](#)
- Eau et Urbanisme : Guide de compatibilité des PLU(i) et Cartes Communales avec le SAGE de l'Armançon - juin 2025. Pour tous renseignements, contacter l'EPAGE Armançon

Retour sur le séminaire Prévention des inondations du 30 septembre dernier

Dans le cadre de l'accompagnement par l'État de la politique de prévention des inondations, le 5^e séminaire régional à destination des collectivités sur la gestion des risques d'inondation s'est tenu cette année à Châtillon-sur-Seine (21).

PLUS DE 150 PARTICIPANTS ISSUS DE STRUCTURES DIVERSES (ÉLUS, SYNDICATS, REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS)

Cette édition 2025 était consacrée à 2 grands sujets via la tenue de conférence-débats : le **rôle des élus en préparation et gestion de crise** (PCS, PICS) et la **prévention des inondations par ruissellement**.

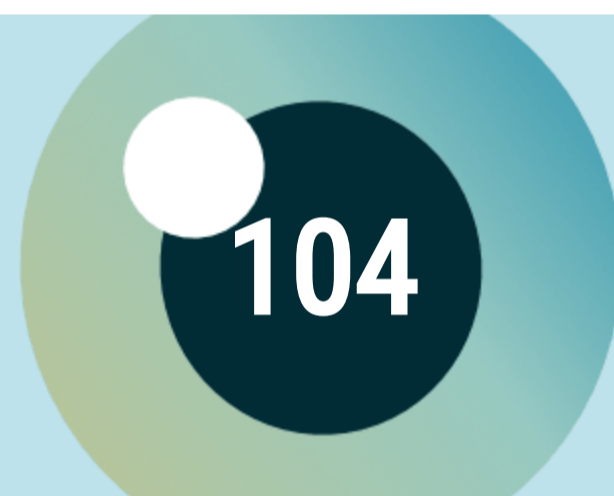
De nombreux **stands** animés ont permis aux visiteurs d'échanger sur les thématiques du ruissellement, de la gestion de crise et de la résilience des bâtiments grâce à des maquettes, vidéos et outils de sensibilisation. La DREAL a présenté ORISK, ainsi que les outils disponibles en région pour les actions de culture du risque.

Ce moment d'échanges a été suivi de 2 ateliers : la visite du **chantier de la zone d'expansion des crues** au centre de la ville de Châtillon-sur-Seine par l'EPAGE Sequana, ainsi qu'un **exercice de gestion de crise EXOCRISE**, piloté par l'IRMA.

Retrouvez toutes les présentations sur le [site de la DREAL](#), et plus d'informations sur le séminaire (photos, etc.) sur la [page dédiée](#) d'ORISK.



EN SAVOIR PLUS



Nombre d'EPCI de la Région Bourgogne-Franche-Comté (sur 113, soit 92%) soumis à l'obligation (Loi MATRAS) de réaliser un PICS avant le 26 novembre 2026.

EN SAVOIR PLUS

Focus

FOCUS : Plans Intercommunaux de Sauvegarde : retour d'expériences

La loi dite « Matras » du 25 novembre 2021 impose l'élaboration d'un Plan intercommunal de sauvegarde (PICS) **avant le 26 novembre 2026** par les EPCI à fiscalité propre, dès lors qu'au moins l'une des communes membres est assujettie à l'obligation d'élaborer un plan communal de sauvegarde (PCS).

Deux EPCI ont accepté de partager leur expérience : la Communauté de Communes des Bertranges (Nièvre, 19 700 hab.) et l'Agglomération de Vesoul (Haute-Saône, 32 200 hab.).

ORISK : Pouvez-vous expliquer en quelques mots le contexte et les enjeux particuliers qui vous ont conduit à lancer cette démarche ?

Lydia EQUENOT Responsable des travaux, de l'aménagement et de la voirie communautaire, CC des Bertranges :

Les communes de la CCLB ont été durement touchées par des épisodes climatiques particulièrement violents et exceptionnels avec des chutes de grêles en juin 2022 et des inondations le 20 juin 2024. Ces événements ont mis en évidence un manque de coordination entre les politiques locales dans ces situations de crise.

À la suite de ce constat, le président de la communauté de communes a souhaité se doter rapidement d'un outil opérationnel pour aider les communes dans ces situations exceptionnelles. Pour ce faire, désormais, une astreinte intercommunale composée d'un binôme élu/membre du comité de direction se déclenche en cas d'événement majeur 24/7 afin d'apporter une réponse opérationnelle et réactive, complémentaire à l'action communale. Cette mise en place a été faite par anticipation d'une échéance réglementaire.



Nicolas MONNOT - Conseiller prévention - Agglomération de Vesoul

A la demande des membres du bureau communautaire, une mission d'assistance aux communes a été créée en 2024, avec notamment pour objectifs la réalisation des DICRIM et des PCS, afin que chaque commune puisse disposer d'une organisation harmonisée en cas de crise majeure.

La Communauté d'Agglomération de Vesoul a profité de la présence de l'IUT Besançon - Vesoul sur l'agglomération pour recruter 2 stagiaires du département HSE afin de débiter cette mission.

En réalisant les PCS pour ses communes adhérentes, les services de la CAV ont pu se spécialiser dans la gestion des risques majeurs et disposent de l'ensemble des données nécessaires à la réalisation du PICS.



ORISK : Où en est votre collectivité dans cette démarche, et quelles sont les prochaines étapes ?

CC les Bertranges : La CCLB a finalisé la rédaction de son Plan Intercommunal de Sauvegarde, après concertation avec des communes pilotes, Plan qui a été présenté et validé en conseil communautaire le 2 juillet 2025. L'arrêté de mise en œuvre a ensuite été signé par les 11 communes du territoire disposant déjà d'un Plan Communal de Sauvegarde. Les prochaines étapes consistent à décliner le dispositif sur le terrain à travers des exercices de simulation et la CCLB aidera les communes à rédiger le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour les communes qui n'en disposent pas.

CA Vesoul : La compilation des moyens dont disposent les communes est terminée. Il reste à finaliser la convention de mise à disposition avec notre service juridique, ainsi que la présentation en conseil communautaire. Une fois le PICS validé, nous prévoyons une action de formation à destination des nouvelles équipes municipales en 2026, ainsi qu'un exercice de gestion de crise sur 2027 auquel l'ensemble des maires de l'agglomération seront conviés.

ORISK : Quelle organisation a été mise en place pour le pilotage de cette action ? (services, élus, lien avec les communes...)

CC les Bertranges : Un groupe de travail composé de sept élus communautaires a été constitué pour piloter la démarche. Il s'est réuni à plusieurs reprises afin d'aborder les différentes thématiques du PICS (organisation de crise, moyens matériels, communication, continuité des services...). La production du PICS a été assurée en interne par le travail conjoint d'agents de la CCLB : rédaction du document par l'assistant de prévention en lien étroit avec la DGS et les services (recensement du matériel auprès des communes par l'agent d'accueil). Le projet final a été présenté pour avis aux services de la Préfecture et de la DDT, afin d'assurer sa conformité et sa cohérence avec les dispositifs de secours existants.

CA Vesoul : Un comité de pilotage composé d'un élu référent, de 2 agents du pôle prévention des risques de l'Agglomération et de 2 stagiaires de l'IUT de Vesoul a été créé afin d'accompagner les communes à la réalisation de leur PCS. La démarche et les enjeux ont été présentés aux maires des communes concernées. Des rencontres ont été organisées afin de dresser la liste des moyens dont elles disposent et définir leur annuaire de crise. Une fois les PCS réalisés et validés, les moyens dont dispose chaque commune ont été compilés pour l'élaboration du PICS.

ORISK : quels sont ou ont été les principaux obstacles rencontrés, et comment ont-ils été levés ?

CC les Bertranges : L'objectif était d'élaborer un PICS opérationnel en temps de crise, véritablement utile sur le terrain et complémentaire au travail réalisé par les communes. La collecte de toutes les données et la recherche de l'exhaustivité s'annonçaient longues et fastidieuses. Nous avons préféré un document pragmatique, opérationnel (des procédures synthétiques applicables rapidement), qui sera progressivement complété au fur et à mesure de la gestion des crises.

CA Vesoul : Le principal obstacle rencontré a été la gestion du temps. La période de présence des stagiaires de l'IUT qui ont réalisé la majorité du travail d'inventaire sur les moyens des communes était principalement concentrée entre mars et juin 2024. Durant cette période, les communes étaient concentrées sur l'organisation des élections législatives et n'avaient pas forcément toutes la possibilité de travailler sur leur organisation en cas de crise. Le planning prévisionnel a dû être ajusté afin de laisser davantage de temps aux communes pour établir leurs tableaux de recensement.

EN SAVOIR PLUS

Kezako

BDRC

La [Base de Données Nationale sur les Repères de Crues](#) est une ressource qui centralise des informations sur les hauteurs d'eau mesurées lors d'événements d'inondation en France. Un repère de crue est une marque indiquant le niveau atteint par les eaux lors d'une crue (ou de ruissellement) sur un site donné. Ces repères sont utilisés pour mieux comprendre et gérer les risques d'inondation.

Cette base est gérée par le Service Central Vigicrues (SCV) en collaboration avec d'autres organismes publics et locaux. Le grand public peut y contribuer en déposant ses observations. À ce jour, cette base contient environ 90 000 repères recensés, dont environ 5 000 en Bourgogne-Franche-Comté.

EN SAVOIR PLUS